

17250

CASE No: ICTR-98-44-T  
EXHIBIT No: P294  
DATE ADMITTED: 25/01/2008  
TENDERED BY: PROSECUTOR  
NAME OF WITNESS: DECISION OF  
25/01/2008 K0365987

**Annexe 33 : Réunion du comité de crise et de la MINUAR du 8 avril 1994 (soir)**

Références : Procès-verbal de séance rédigé par le major Épiphane HANYURWIMANA, conseiller  
Affaires juridiques au MINADEF, secrétaire de séance

Date : 8 avril 1994

Heure : 22 h. 00

Lieu : ESM

Participants :

Général Roméo DALLAIRE, Commandant MINUAR

Colonel Luc Marchal, Commandant MINUAR Kigali

Général-Major Augustin NDINDILIYIMANA (*hutu, Butare*), chef d'État-major de la  
Gendarmerie

... ?

Le 08/4/94 à 22.00 B<sup>70</sup>Réunion avec MINUAR

Chef EMGdN demande au comd MINUAR de donner les résultats conformément à la réunion d'avant-midi

New York dit que l'ONU est soucieux de la situation qui prévaut au Rwanda et particulièrement à KIGALI.

La réaction du FPR

- Ils ne sont pas contre le cessez-le-feu
- Les tueries les tracasse sensiblement
- 1<sup>ère</sup> condition : - Arrêt des tueries  
Ds ce cadre une commission conjointe pr contrôle de la transparence est une bonne chose
- 2<sup>ème</sup> condition : - Les tirs Cesser les tirs sur leurs positions
- 3. Comité de crise : Qui est dans cette structure ?  
On évite d'identifier la GP à une unité rebelle, que les prochains communiqués se fassent de concert avec le FPR pour dénoncer les tueries de cette unité
- 4. Désarmer la GP : Consignation  
- Déterminer ensemble les futures actions à faire sur la GP
- 5. Système téléphonique soit remis en fonction
- 6. Qui dirige le comité ?
- 7. On n'a pas vu les personnalités enlevées (mortes ou pas)  
Le comité ne parle pas de la destination des éléments de la classe politique

- verso p. 1 -

Chef EMGdN

Remerciement pr les efforts fournis

1. Tueries :

Ns sommes également soucieux de la sécurité des biens et personnes. Le comité, les officiers et les responsables voudraient qu'il y ait la paix. La MINUAR connaît elle-même.

2. Informations sur le cadre politique :

|  |
|--|
| Il rapporte la réunion<br>avec les politiciens |
|--|

- ( Les 5 partis se sont réunis pr
- ( 1<sup>o</sup> Sécurité
- ( 2<sup>o</sup> Poursuite des modalités pr mettre en place des
- ( institutions ds un délai de 6 semaines
- (
- ( - Le Président du CND assure la présidence a.i
- ( - Le 1<sup>er</sup> Ministre

3. Comité :

- Initiative
- Complété et agréé par la réunion des comd unités
- Réinstaurer la sécurité
- Président (le + ancien)

Ce comité a rédigé les communiqués

<sup>70</sup> Retranscrit selon le texte original du compte rendu de la réunion.

K0365989

4. Communiqué sur la GP : Il faut d'abord des enquêtes, il faut être transparent mais juste. Les coupables seront dénoncés et des mesures seront prises comme la consignation d'armes. Si cessez-le-feu
5. Prendre des mesures conjointement avec le FPR, pas encore d'intégration. Ns allons les informer sur les mesures prises
6. Téléphone, nous tous nous voulons. Dès cessez-le-feu, on va réparer
7. Études mixtes : Principe OK
8. Personnes tuées : sécurité On s'y est mis, demain le travail sera avancé et disparues

- 2 -

9. Équipe mixte : Document à examiner

- FPR dit : si tueries et tirs cessent : le FPR cesse également.
  - Réunion tripartite demain après le retour des éléments ds leur camp (ds l'après-midi)
  - 07.00 P - RV
  - Lettre de condoléance pr MINUAR
- 

Co

NY de 08/4/74 de 2200 B

Réunion avec MINUAR

Chef ENGBAL demande au Comité MINUAR de donner les résultats conformément à la séance d'avant-midi.

New York dit que l'ordre d'urgence de la demande qui prévaut au sein de la commission et particulièrement à l'ICL.

Le rôle du FPR

- Ils ne sont pas contre le cessez-le-feu
- les trêves les trouve le souhaitent

les conditions : - Arrêt des trêves

Do ce cadre une commission conjointe pour contrôler la transparence et une bonne chose

les conditions : - ~~les~~ Cesser les trêves sur leurs positions

2° Comité de crise : Qui est dans cette structure?

On veut d'identifier le GP à une unité réelle, qui les producteurs communiqués se feraient de concert avec le FPR pour dénoncer les trêves de cette unité

4° Débarquer le GP : Comment?

- déterminer ensemble les futures actions à mener le GP

5° système téléphonique sont connus en poche

6° qui dirige le comité?

7° On n'a pas vu la personnalité interviewée (morts ou pas)  
le comité ne parle pas de la détermination de l'état de la chose politique

Chief ENBAT

Remerciement pour les efforts fournis

1<sup>o</sup> Tuerie :

Nb sommes également soucieux de la sécurité de lieux et personnes. De comité, les officiers et les appareils voudraient qu'il y ait le fait. Le MINVAR connaissent elle-m.

2<sup>o</sup> Informations sur le cadre politique

Il rapporte les réunions avec les politiciens

Les 5 parties se sont réunies pour

1<sup>o</sup> sécurité

2<sup>o</sup> poursuite des modalités pour mettre en place de nouvelles modalités de gouvernance

Les membres du CAD ont le président a.i

- le 1<sup>er</sup> ministre

3<sup>o</sup> Comité :

- indicative

- complète et après par le réseau de commandement

- stabiliser la sécurité

- Président (le + ancien)

Le comité a rédigé le communiqué

4<sup>o</sup>

Communiqué au G.P. : et fait d'abord des engagements et fait être transparent mais juste - les conférences seront dérivées et des mesures seront prises cō le communiqué d'urgence. Si c'est le cas

5<sup>o</sup>

prendre des mesures conjointement avec le FPR, par exemple

6<sup>o</sup>

intégrer - de valeurs les dispenser sur les mesures prises

7<sup>o</sup>

réparer, nous tous nos unités. De c'est le cas. En me

8<sup>o</sup>

Étudier les unités : principes OK

9<sup>o</sup>

Personne d'élite : sécurité On s'y est mis, demain le travail sera

à dispenser

urgence

9<sup>e</sup> Equipe mixte : document à examiner

FPR bit : si Francis et fils ont le FPR usé  
également.

- Réunion trijointe demain après le retour de éléments de leur  
camp (ds l'après-midi)

- ~~2000 B~~

- lettre de consolation par MINUOR

---

Co